



AVECO*

SPVal*

Uvrier, le 25 février 2019

Département de la Santé, des Affaires Sociales
et de la Culture
Commission EFCS du Grand Conseil

Concerne :

- la pédopsychiatrie et les mesures de prises en charge des élèves au comportement inadapté

Madame la Conseillère d'Etat, Mesdames et Messieurs les Députés,

Au nom des comités de l'AMES, de l'AVECO et de la SPVal, nous vous écrivons pour vous adresser les préoccupations quotidiennes de nos membres dans les écoles obligatoires du canton.

L'école et les enseignants (généralistes et spécialisés) sont confrontés à des situations de plus en plus complexes sur les plans comportemental, neuropsychologique et psychologique. Les ressources allouées ne correspondent ni à l'évolution démographique de la population scolaire, ni aux besoins du terrain.

Plusieurs démarches ont déjà abouti avec le DEF, à une augmentation des EPT, dans le budget 2019. De nouvelles ressources pourront ainsi être apportées aux CDTEA, en logopédie, psychologie et psychomotricité.

Cependant, la pédopsychiatrie, relevant du Département de la santé, n'a pas été concernée par cet apport.

Les prises en charge des élèves à comportement difficile, voire à troubles psychiques, nécessitent des mesures d'urgence : suivi intensif et régulier et hospitalisation si besoin. De la réactivité de cette intervention dépend le bien de l'enfant, de sa famille, de ses pairs et de son école.

Les ressources actuelles en pédopsychiatrie ne répondent plus aux besoins de ces enfants en souffrance, de ces parents en attente, des enseignants et des directions qui peinent à maintenir un climat sain dans leurs classes. Ces dernières doivent composer avec la présence dans leurs rangs d'élèves en détresse.

La qualité de l'école valaisanne et sa mission d'intégration des élèves demandent des efforts financiers du DSSC, plus particulièrement dans le domaine de la pédopsychiatrie.

Pour toutes ces raisons, les comités de l'AMES, de l'AVECO et de la SPVal vous demandent de prendre, rapidement, des mesures au niveau de ces spécialistes afin de proposer des solutions adéquates pour le bien des élèves, des familles et des écoles.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Madame la Conseillère d'Etat, Mesdames et Messieurs les Députés, nos salutations distinguées.

Pour les comités respectifs :

Manuella Salamin



David Rey



Olivier Solioz



Copie :

- Au Département de l'Economie et de la Formation
- Au Service de l'enseignement
- Au Service cantonal de la jeunesse

Annexes :

- Lettre du 16 novembre 2018 au DEF
- Réponse du DEF à la lettre du 16 novembre 2018